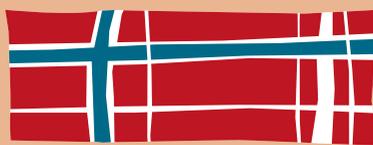




CROISIÈRES NORDIQUES

NORVÈGE • SPITZBERG



SCANDITOURS

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

01



GÉNÉRALITÉS

Pourquoi partir avec Scanditours ?	1
Vos conférenciers	3
Prix et conditions	12
Conditions générales et particulières de vente	14
La croisière-vérité	16
Assurance Allianz Travel	couverture intérieure



04

M/S HAMBURG

Descriptif du bateau	4
Plan du bateau	6
Photos de cabines	7

CROISIÈRES

Destination Soleil de minuit	8
Du Spitzberg aux fjords de Norvège	10



08



© Iakov Kalinn/Shutterstock



L'AVENTURE SCANDITOURS

À travers l'une de nos deux croisières, vous embarquerez pour une découverte unique de l'Europe du Nord, de l'archipel du Svalbard. Des merveilles de la Norvège aux terres polaires du Spitzberg, les guides conférenciers présents à bord partageront avec vous leur passion des contrées nordiques... Vous y ferez des rencontres inattendues, vivrez des moments d'émotions et profiterez de parenthèses de détente, entouré d'une équipe d'encadrement aussi attentionnée que discrète.



POURQUOI PARTIR AVEC SCANDITOURS ?

C'est en 1983 que François Weill, alors en charge du développement d'un petit réceptif norvégien, propose au groupe qui l'emploie de créer un tour-opérateur spécialiste des pays nordiques. Scanditours est né. Une production très pointue, une petite équipe de passionnés au savoir-faire reconnu... Scanditours flirte avec la réussite dès ses débuts et François Weill rachète rapidement les parts détenues par ses actionnaires norvégiens. Dès 1988, Scanditours propose également la Laponie finlandaise en hiver, avec des affrètements aériens et des séjours avec activités nordiques (motoneige, traîneau à chiens, visite au village du père Noël...)

En moins de quinze ans, Scanditours a su s'imposer comme le premier tour-opérateur et affréteur français sur les pays nordiques. Il est aussi l'agent général de plusieurs compagnies maritimes, dont Hurtigruten. Il n'en fallait pas tant pour susciter la convoitise... En 1996, le Groupe Kuoni France rachète le petit tour-opérateur. Depuis, l'ADN de Scanditours n'a pas changé. Les pays nordiques restent l'unique terrain de jeu des équipes de Scanditours. Cette spécialisation est la garantie d'un savoir-faire et d'une expertise incomparables.

Une connaissance qui nous permet aujourd'hui de vous proposer l'offre la plus large et la plus spécialisée du marché. Les pays nordiques se prêtent, en toutes saisons, à de multiples voyages.

Il ne vous reste plus qu'à décider du prochain !

SAVOIR-FAIRE

Depuis toujours, les équipes Scanditours sont reconnues pour leur connaissance du terrain et leur approche de spécialiste.

GARANTIES

L'argent avancé pour réserver votre voyage est garanti et remboursé en cas de défaillance.

ASSURANCE ALLIANZ TRAVEL

Avec Allianz Travel, vous bénéficiez d'une assurance avant, pendant et après le voyage (en option).

TARIFS EN TEMPS RÉEL

Afin de vous garantir la meilleure offre, nous disposons d'un système de réservation mis à jour en temps réel.

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

Basée en France, vous pouvez la joindre 7j/7 et 24h/24, en cas d'imprévu.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Dès votre retour, retrouvez notre enquête de satisfaction en ligne sur satisfaction.travellab.fr

PRIX FIXES DÈS LA RÉSERVATION

Dès que vous confirmez, le prix de votre voyage ne peut plus augmenter.

FILES PRIORITAIRES

Profitez des files prioritaires aux contrôles de sûreté et de police dans les aéroports parisiens (en option).



© Galyna Andrushko/Shutterstock

VOS CONFÉRENCIERS (*)



Cédric Cabanne

Présent sur toutes les croisières proposées

Conférencier depuis plus de 15 ans sur nos croisières, Cédric Cabanne place la culture à la tête de ses priorités. S'il ne regrette en rien son passé d'enseignant, il a su conserver son goût pour la pédagogie, acquérant une expérience inégalable dans le tourisme. La Norvège et le monde de l'Arctique sont parmi ses destinations préférées et le ramènent avec plaisir au cœur de sa formation, l'histoire et la géographie.



Oksana Garin

Présente sur toutes les croisières proposées

Conférencière des Ministères de la Culture et du Tourisme, Oksana Garin se passionne notamment pour la mythologie et les religions à travers les arts. Spécialiste des ordres religieux militaires, elle anime de nombreux déjeuners-débats à thèmes historique et littéraire.



Christian Furia

Présent sur toutes les croisières proposées

Diplômé d'histoire de l'art, Christian Furia est guide-conférencier depuis 1980. Il organise des voyages culturels sur les différents sites du patrimoine européen et propose des conférences d'histoire de l'art, dans le cadre de plusieurs associations culturelles.



Marianne Duruel

Présente sur la croisière « Du Spitzberg aux fjords de Norvège »

Géographe et passionnée de photographie, Marianne Duruel a étudié les différents écosystèmes à travers le monde depuis plus de 20 ans. Passionnée, elle se fera une joie de partager son savoir lors de conférences dans les pays arctiques.

* Non contractuel, selon la disponibilité des conférenciers au moment de la croisière.

M/S HAMBURG

Embarquez à bord du M/S Hamburg, pour une croisière à la fois intime et conviviale qui vous mènera au plus près des fjords et des terres extrêmes du Spitzberg. Ce bateau moderne, à la décoration soignée, offre de belles ouvertures dans une ambiance alliant confort, convivialité et douceur de vivre.



Type de navire : paquebot
Construction/Rénovation : 1997/2020
Capacité : 380 passagers
Longueur/Largeur : 144/21,5 m
Équipage : international, 170 membres, encadrement francophone
Croisière : francophone pour *Destination Soleil de minuit* et européenne pour *Du Spitzberg aux fjords de Norvège*.
Nombre de ponts : 6
Repas : 2 restaurants
Animations : conférences durant la journée, spectacles et soirées thématiques

LES POINTS FORTS

- Une exclusivité 100 % Scanditours pour ces 2 croisières exceptionnelles, en Norvège et au Spitzberg.
- Un navire adapté à des itinéraires de type « expédition » et dont la taille humaine permet également d'accoster dans les petits ports souvent inaccessibles aux grands navires.
- Une cuisine savoureuse, un service attentionné et des cabines au confort intime : une grande convivialité et une attention de tous les instants !
- De nombreuses cabines extérieures sur un bateau moderne.
- Un personnel d'encadrement francophone et des excursions privatisées francophones.
- Des conférenciers spécialistes des pays nordiques pour vous faire vivre, à l'aide de films inédits et de conférences, leurs expériences extraordinaires.
- Des itinéraires parfaitement étudiés, résultat d'une longue expérience de la destination.
- Des dîners de gala de bienvenue et d'au-revoir avec un cocktail.
- Des soirées animées autour de thèmes variés.
- Des réductions : voyage de noces, anniversaire de mariage (voir p. 14).

Les cabines

197 cabines de 13 à 15 m² dont 42 avec baies vitrées, 8 suites de 25 m² dont 2 avec balcons d'une superficie de 31 m². La plupart sont des cabines extérieures et offrent un confort intime et harmonieux avec de nombreux rangements. Toutes sont équipées de deux lits simples ou un lit double ; d'une salle de bains avec douche, sèche-cheveux et produits d'accueil ; d'une télévision à écran plat ; d'un téléphone ; d'un minibar et d'un coffre-fort.

La vie à bord

Les espaces de vie sont confortables et invitent à la détente pendant la navigation, tout comme le grand salon où vous profiterez des conférences données à bord et des soirées animées. Pour votre bien-être, vous avez à disposition : une salle de remise en forme, un sauna, une piscine extérieure, un salon de coiffure, deux grands salons avec deux bars dont un bar à vin, une bibliothèque, un espace Internet.

La restauration à bord

Vous apprécierez la luminosité et la vue sur la mer du restaurant grâce à ses larges sabords et vous

pourrez également déjeuner et dîner en plein air, sur le pont soleil. Le chef et son équipe mettront un point d'honneur à vous présenter une cuisine savoureuse avec un service excellent (carte des vins en supplément).

- Petit déjeuner servi sous forme de buffet.
- Déjeuner et dîner servis à table au restaurant principal ou sous forme de buffet sur le pont soleil.

Excursions en option

Le responsable des excursions vous présente le programme de la journée à venir, la veille, en français. Des conférences thématiques sur la destination complètent l'information grâce à des spécialistes de la région (voir p. 1). Zodiac® et chaloupes permettent des débarquements rapides.

Confort et convivialité

Ce navire à taille humaine vous offre confort, esthétisme et convivialité en toute sécurité. Des cabines confortables, de grands espaces communs propices à la détente et la grande qualité de restauration feront de votre croisière un moment inoubliable. À bord, l'équipage à la fois présent

et discret sera soucieux de votre bien-être et vous donnera la sensation d'être un hôte de marque.

Une découverte exceptionnelle

Fort de sa petite taille et sa grande maniabilité, le M/S Hamburg peut naviguer au cœur des fjords et accoster dans de petits ports, souvent inaccessibles aux grands navires. Il vous promet des paysages époustouffants et des découvertes enrichissantes. Au programme : le meilleur de la Norvège sous le soleil de minuit le long des fjords et le Spitzberg, véritable terre de l'extrême. Vous aurez ainsi le loisir de profiter de magnifiques panoramas et de mêler détente, distraction et enrichissement culturel.

Tenue vestimentaire

La tenue à bord est généralement décontractée même lors des dîners. Pour les excursions, prévoir chaussures de marche (chaussures de ville à bord), lainages, parkas, lunettes de soleil, crème solaire et jumelles. Des précisions vous seront données à bord en fonction des escales.



© Plantours

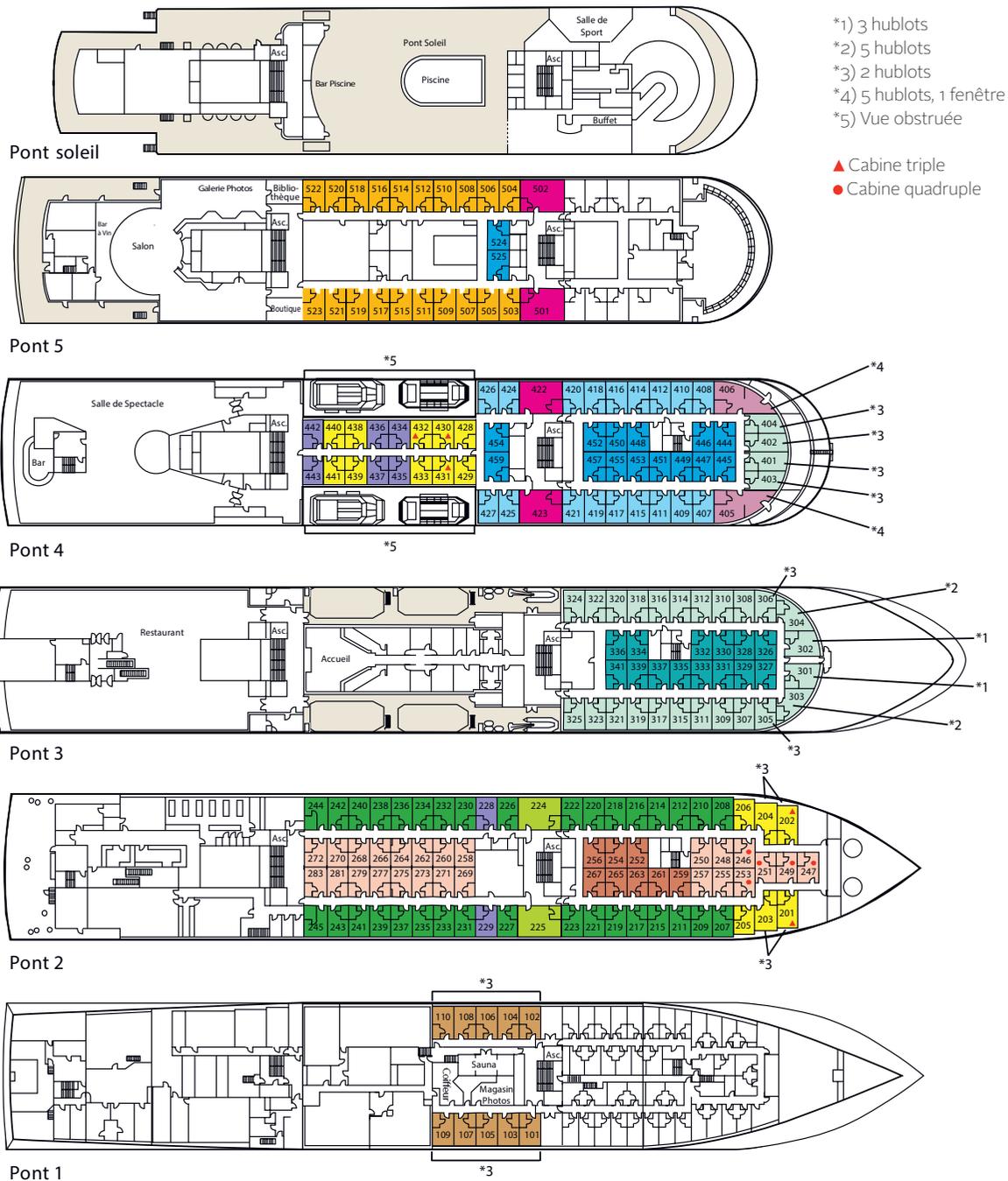


© Plantours



© Plantours

PLAN



Plan non contractuel

Caractéristiques du navire

- Tirant d'eau : 5 mètres
- Longueur : 144 mètres
- Largeur : 21,5 mètres
- Vitesse moyenne de croisière : 14 nœuds
- 380 passagers
- Restauration savoureuse
- Programme d'animations en soirée
- Piscine extérieure
- Sauna
- Salon de coiffure
- Deux salons avec bar
- Bibliothèque, espace Internet, salon de jeux

Votre cabine

- Catégorie 2
Cabine double intérieure, 2 lits
- Catégorie 3
Cabine double intérieure, 2 lits
- Catégorie 4
Cabine double intérieure, 2 lits
- Catégorie 5
Cabine double extérieure, 2 lits ou 1 lit double
- Catégorie 6
Cabine double extérieure, 2 lits ou 1 lit double
- Catégorie 7
Cabine double extérieure, 2 lits ou 1 lit double
- Catégorie 8
Cabine double extérieure, 2 lits ou 1 lit double

- Catégorie 9 avec baies vitrées
Cabine double extérieure, 2 lits ou 1 lit double
- Catégorie 10 avec baies vitrées
Cabine double extérieure, 2 lits ou 1 lit double
- Catégorie 11
Suite extérieure, 2 lits ou 1 lit double
- Catégorie 12 avec baies vitrées
Suite extérieure, 2 lits ou 1 lit double
- Catégorie 13
Suite extérieure avec balcon
- Cabine individuelle extérieure
- Cabine individuelle intérieure



Suite extérieure (catégorie 12) © Plantours



Cabine extérieure grand hublot (catégorie 7)



Cabine extérieure (catégories 9 et 10) © Plantours

DESTINATION SOLEIL DE MINUIT

À BORD DU M/S HAMBURG

Commencez votre croisière à Copenhague avant de naviguer vers les côtes norvégiennes sous la lumière du soleil de minuit... La cité royale de Kristiansand, Bergen et ses maisons colorées, le Svartisen, imposant glacier, les îles Lofoten avec leurs villages de pêcheurs, le mythique cap Nord en soirée... Un festival d'escales originales et incontournables !



Îles Lofoten © iStockphoto.com/Andreas Arotola

VOTRE CROISIÈRE

Samedi 29 mai : Paris/Hambourg/Kiel (Allemagne)

Vol à destination de Hambourg. Transfert au port de Kiel et embarquement.

Dimanche 30 mai : Copenhague (Danemark)

En option :

- *Tour de ville* (env. 3 h 30, 65 €)
Visite de la vieille ville : passage à l'hôtel de ville, au château de Christianborg, à la place et au palais Amalienborg, sans oublier le port de Nyhavn. Arrêt devant la célèbre Petite Sirène, symbole de l'attrance d'un peuple pour les horizons lointains.
- *Rosenborg & Christianborg* (env. 3 h 30, 65 €)
Découverte des quatre châteaux de Christianborg, où siège aujourd'hui le Parlement danois. Construit sur les vestiges d'un château du XII^e siècle, ce site est au cœur de l'histoire du pays. Continuation vers Rosenborg et visite du château de style Renaissance et ses magnifiques jardins du roi, construit par Christian IV.

Lundi 31 mai : Kristiansand (Norvège)

En option :

- *Visite de ville* (env. 3 h 30, 70 €)
Découverte de cette ancienne cité royale et son musée en plein air où sont exposées des reproductions grandeur nature de bâtiments traditionnels de la région Vest-Agder.

Mardi 1^{er} juin : Bergen

En option :

- *Bergen historique* (env. 3 h 30, 75 €)
Découverte de la capitale des fjords, entourée de sept montagnes. Vous débuterez par les quais colorés de Bryggen, lieu historique de la cité hanséatique, avant de rejoindre le Gamle Museum, musée en plein air avec ses maisons en bois colorées des XVIII^e et XIX^e siècles. Temps libre au pittoresque marché aux poissons.

Mercredi 2 juin : Trondheim

En option :

- *Bergen insolite* (env. 3 h, 75 €)
Visite de la colline enchantée de Troidhaugen avec la maison-musée d'Edvard Grieg, le célèbre compositeur norvégien. Vous assisterez à un petit concert. Promenade dans les jardins puis visite de l'église en bois debout de Fantoft, avec sa combinaison de symboles chrétiens et motifs vikings païens.
- *Mont Fløyen – Randonnée* (env. 3 h, 75 €)
Vous emprunterez le funiculaire vers le mont Fløyen d'où vous pourrez admirer la vue sur Bergen et ses environs. Les plus courageux descendront à pied vers le centre de Bergen, les autres reprendront le funiculaire.

Mercredi 2 juin : Trondheim

En option :

- *Tour de ville* (env. 3 h, 80 €)
Vous vous rendez dans l'un des plus beaux ensembles gothiques d'Europe du Nord : la cathédrale de Nidaros, noyau médiéval de la cité, qui date du XIII^e siècle et a accueilli le couronnement de plusieurs rois.
- *Ville et traditions populaires* (env. 3 h, 80 €)
Blottie au fond d'un fjord, l'ancienne capitale est le foyer spirituel du pays. La ville possède une cathédrale où sont toujours couronnés les rois. Vous découvrirez aussi le musée en plein air des Arts et Traditions populaires du Trondelag, constitué d'habitations traditionnelles.

Jeudi 3 juin : Passage du Cercle polaire Arctique/Svartisen

Au cours d'une promenade accompagnée, vous franchirez le fameux Cercle polaire pour atteindre le magnifique glacier de Svartisen.

Vendredi 4 juin : Leknes (îles Lofoten)

En option :

- *Découverte des îles Lofoten* (env. 4 h, 85 €)
Merveille de la nature réputée pour ses paysages sauvages et ses maisons de pêcheurs sur pilotis, le chapelet des îles Lofoten offre un spectacle saisissant. Vous vous rendez à un point de vue isolé sur ces îles aux allures d'à-pics déchaquetés semblant jaillir des eaux.

EXCLUSIVITÉ

À PARTIR DE
2 400 € TTC
 9 JOURS/8 NUITS À BORD

en cabine intérieure double au départ de Paris
 le 29 mai 2021 sur vol régulier ou spécial
 Détail des prix, voir p. 15
Croisière francophone à bord d'un paquebot



© Alamy/nyhavn, Copenhagen © Oleksiy Mark/Shutterstock

- Excursion proposée aussi en journée, avec déjeuner inclus (155 €)

Samedi 5 juin : Honningsvåg/Cap Nord

En option :

- *Excursion au cap Nord (env. 3 h 30, 90 €)*
 Découverte du mythique cap Nord, falaise haute de 307 m surplombant l'océan glacial Arctique. Il est symbolisé par une sphère métallique représentant le globe terrestre. Vous y visionnerez un film en 3D.
- *Pêche au crabe royal (env. 3 h 30, 155 € - dîner inclus)*
 Navigation de 2 h à bord d'embarcations locales. En compagnie de pêcheurs, vous sortirez des cages remplies de crabes royaux avant de goûter à leur chair délicate lors d'un dîner dans un *laavu*, habitation des Samis (nombre limité de places).

Dimanche 6 juin : Tromsø/Paris

Débarquement. Transfert vers l'aéroport, vol retour à destination de Paris.

CARNET DE BORD

Jour	Escale	Arrivée	Départ
1	Kiel (Allemagne)		17 h
2	Copenhague (Danemark)	7 h	13 h
3	Kristiansand (Norvège)	8 h 30	12 h 30
4	Bergen	8 h	13 h
5	Trondheim	14 h	19 h
6	Svartisen *	17 h	21 h 30
7	Leknes (îles Lofoten) *	7 h	17 h 30
8	Honningsvåg/Cap Nord	20 h 30	-
9	Honningsvåg/Cap Nord	-	00 h 30
	Tromsø	15 h	

* Débarquement en chaloupe possible à certaines étapes si les conditions météorologiques le permettent.

Océan Glacial Arctique



© Terje Rakke/Nordic life/Visitnorway.com

DU SPITZBERG AUX FJORDS DE NORVÈGE

À BORD DU M/S HAMBURG

Cap sur les îles du Spitzberg où l'on peut observer goélands, phoques et ours polaires et s'émerveiller devant les montagnes, glaciers, banquise et calottes polaires. Vous rejoindrez ensuite la côte norvégienne pour des escales incontournables comme le cap Nord et les îles Lofoten avant de terminer votre voyage par la visite de Copenhague.



Glacier Svartisen © IURII BURIK/Shutterstock

VOTRE CROISIÈRE

Dimanche 6 juin : Paris/Tromsø (Norvège)

Vol à destination de Tromsø et transfert au port. Embarquement.

Lundi 7 juin : En mer – Programme de conférences et d'animations à bord

Mardi 8 juin : Longyearbyen et Tempelfjord (Spitzberg)

Balade accompagnée sur la principale île de l'archipel du Svalbard dont la plus grande est le Spitzberg. Installée en plein océan glacial Arctique, la végétation est particulièrement fragile : seuls quelques mousses et lichens y poussent. En revanche, la faune y est riche : oiseaux, mammifères marins, rennes et les fameux ours polaires. En soirée, navigation dans le Tempelfjord, anse étroite surmontée de hauts escarpements rocheux et dominé par le Temple.

Mercredi 9 juin : Ny-Ålesund et la baie de la Madeleine (Spitzberg)

Sortie accompagnée à Ny-Ålesund, la commune la plus au nord du monde et le centre scientifique international le plus proche du pôle Nord. La baie de la Madeleine, enchâssée dans une couronne de quatre glaciers, offre un spectacle grandiose et abrite de nombreuses espèces d'oiseaux comme les sternes arctiques. Promenade avec les chaloupes ou Zodiac® (si les conditions météorologiques le permettent).

Judi 10 juin : En mer (Spitzberg)

Navigation touristique et commentée au large de l'île de l'Ours.

Vendredi 11 juin : Honningsvåg/Cap Nord

Le cap Nord est un endroit mythique. Sa configuration géographique est insolite et ses paysages sont d'une rare beauté.

En option, choix d'une excursion parmi :

- *Excursion au cap Nord (env. 3 h 30, 90 €)*

Découverte du cap Nord, surplombant l'océan Glacial Arctique et symbolisé par une sphère métallique représentant le globe terrestre. Il a longtemps servi de repère aux marins, pêcheurs, baleiniers et autres pirates avant de devenir aujourd'hui une véritable attraction touristique. Vous y verrez un film en 3D

et aurez du temps libre pour effectuer des achats et envoyer votre courrier !

- *Pêche au crabe royal (env. 3 h 30, 155 € – dîner inclus)*
Navigation de 2h avec des pêcheurs à bord d'embarcations locales pour sortir des cages remplies de crabes royaux. Vous goûterez à leur chair délicate lors d'un dîner dans un *laavu*, habitation des Samis (nombre limité de places).

Samedi 12 juin : En mer – Programme de conférences et d'animations à bord

Dimanche 13 juin : Leknes (îles Lofoten)

Étape incontournable de toute visite en Norvège, les îles Lofoten offrent, en été, un spectacle d'une beauté exceptionnelle : paysages sauvages et naturels, montagnes majestueuses, plages de sable blanc, prairies et troupeaux de moutons, minuscules villages de pêcheurs, *rorbuer* colorés, comme posés au-dessus des flots.

En option :

- *Découverte des îles Lofoten (env. 4 h, 85 €)*

Le chapelet des îles Lofoten offre un spectacle saisissant fait de paysages sauvages et de maisons pittoresques de pêcheurs. Vous vous rendrez à un point de vue isolé sur ces îles aux allures d'à-pics déchiquetés semblant jaillir des eaux.

Lundi 14 juin : En mer – Programme de conférences et d'animations à bord

Mardi 15 juin : Bergen

En option :

- *Bergen historique (env. 3 h 30, 75 €)*

Découverte de la capitale des fjords : les quais colorés de Bryggen, le Gamle Museum, musée en plein air avec ses maisons en bois colorées des XVIII^e et XIX^e siècles. Temps libre au pittoresque marché aux poissons.

- *Bergen insolite (env. 3 h, 75 €)*

Visite de la colline enchantée de Trolldhaugen avec la maison-musée d'Edvard Grieg, compositeur norvégien et petit concert. Promenade dans les jardins et visite de l'église en bois debout de Fantoft.

EXCLUSIVITÉ

À PARTIR DE

3 300 € TTC**13 JOURS/12 NUITS À BORD**

en cabine intérieure double au départ de Paris
le 6 juin 2021 sur vol spécial ou régulier
Détail des prix, voir p. 15

Croisière européenne à bord d'un paquebot

Bergen © Mark and Anna Photography/Shutterstock

- **Mont Fløyen – Randonnée** (env. 3 h, 75 €)
Vous emprunterez le funiculaire vers le mont Fløyen pour admirer la vue sur Bergen et ses environs. Les plus courageux descendront à pied, les autres reprendront le funiculaire.

Mercredi 16 juin : Kristiansand

En option :

- **Visite de ville** (env. 3 h 30, 70 €)
Ancienne cité royale dotée d'un musée en plein air où sont exposées des reproductions grandeur nature de bâtiments traditionnels de la région Vest-Agder.

Judi 17 juin : Copenhague (Danemark)

En option :

- **Tour de ville** (env. 3 h 30, 65 €)
Visite de la vieille ville : passage à l'hôtel de ville, au château de Christianborg, à la place et au palais Amalienborg, sans oublier le port de Nyhavn. Arrêt devant la célèbre Petite Sirène, symbole de l'attraction d'un peuple pour les horizons lointains.
- **Rosenborg & Christianborg** (env. 3 h 30, 65 €)
Découverte des quatre châteaux de Christianborg, où siège aujourd'hui le Parlement danois. Construit sur les vestiges d'un château du XII^e siècle, ce site est au cœur de l'histoire du pays. Continuation vers Rosenborg. Visite du château, construit par Christian IV, de style Renaissance et des jardins du roi.

Vendredi 18 juin : Kiel/Hambourg/Paris

Débarquement. Transfert à l'aéroport d'Hambourg et vol retour à destination de Paris.

CARNET DE BORD

Jour	Escale	Arrivée	Départ
1	Tromsø (Norvège)		18 h
2	En mer - Programme de conférences		
3	Longyearbyen (Spitzberg)	14 h	17 h
	Tempelfjord	En soirée	
4	Ny-Ålesund *	9 h	12 h
	Navigation dans la Baie de la Madeleine		
5	Île de l'Ours	En soirée	
6	Honningsvåg/Cap Nord (Norvège)	20 h	-
7	Honningsvåg/Cap Nord	-	2 h
	En mer - Programme de conférences		
8	Leknes (îles Lofoten) *	7 h	13 h
9	En mer - Programme de conférences		
10	Bergen	14 h	18 h 30
11	Kristiansand	14 h	18 h 30
12	Copenhague (Danemark)	14 h	20 h
13	Kiel	10 h	

* Débarquement en chaloupe ou en Zodiac® possible à certaines étapes si les conditions météorologiques le permettent.

**En option**→ **Forfait découverte : 299 €/personne**

Incluant les demi-journées au cap Nord, aux îles Lofoten, à Bergen (une au choix) et à Copenhague (une au choix).

→ **Forfait prestige : 365 €/personne**

Incluant les demi-journées au cap Nord, à Bergen (une au choix), aux îles Lofoten, à Kristiansand et Copenhague (une au choix).

Bon à savoir

→ Les excursions mentionnées au programme sont à réserver exclusivement à bord et sont données à titre indicatif.

PRIX ET CONDITIONS

Cette brochure **CROISIÈRES NORDIQUES 2021** est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Pour le détail complet des conditions générales et particulières de vente, ainsi que pour l'ensemble des formalités administratives et sanitaires : se référer au site scanditours.fr.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE MODIFICATION OU D'ANNULATION

En cas de modification ou d'annulation du voyage par le client, il sera retenu par personne:

- Plus de 60 jours avant la date du départ: 15 % du montant total du voyage;
- De 60 à 45 jours avant le départ: 25 % du montant total du voyage;
- De 44 à 30 jours avant le départ: 40 % du montant total du voyage;
- De 29 à 15 jours avant le départ: 60 % du montant total du voyage;

- De 14 à 8 jours avant le départ: 75 % du montant total du voyage;
- De 7 à 3 jours avant le départ: 90 % du montant total du voyage;
- Moins de 3 jours avant le départ: 100 % du montant total du voyage.

Afin de pouvoir respecter les délais de modification ou d'annulation imposés par les armateurs, toute modification ou annulation doit nous parvenir au minimum 24 h (jour ouvrable, du lundi au vendredi) avant le délai requis.

RÉDUCTIONS ET OFFRES SPÉCIALES

Voyage de noces

Réduction de 150 € par couple. Croisière effectuée dans les 12 mois après le mariage.

Anniversaire de mariage

Réduction de 150 € par couple. Offre valable pour 10, 20, 30, 40, 50 ou 60 ans de mariage en 2020.

Offres valables sur la base d'une cabine double et s'appliquent aussi aux Pacs. Copie du livret de famille ou certificat de mariage demandée.

NOTRE PRIX COMPREND

Pour toutes les croisières :

- La croisière 100 % francophone pour la croisière *Destination Soleil de Minuit* dans la catégorie de cabine choisie ; la croisière *Du Spitzberg aux fjords de Norvège* est, quant à elle, européenne.
- Les taxes portuaires.
- Les taxes variables : voir le tableau de prix (*).
- La pension complète à bord, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Les boissons à tous les repas (vin de table rouge et blanc, eau minérale, thé et café)
- Le thé dans l'après-midi et le buffet de minuit sous forme de mignardises.
- Les cocktails et dîners de gala de bienvenue et d'au-revoir.
- Les spectacles, conférences et animations.

- Un encadrement français et la présence de conférenciers.
- Le port des bagages à l'embarquement et au débarquement.

Pour la croisière *Destination soleil de minuit* :

- Les vols spéciaux Paris/Hambourg-Tromsø/Paris.
- Les transferts aéroport/port/aéroport.
- La taxe environnementale norvégienne.

Pour la croisière *Du Spitzberg aux fjords de Norvège* :

- Les vols spéciaux Paris/Tromsø-Hambourg/Paris.
- Les transferts aéroport/port/aéroport.
- La taxe environnementale norvégienne.
- La taxe écologique de débarquement au Spitzberg.

ÉTABLISSEMENT DES PRIX

Les prix présentés dans cette brochure sont donnés à titre d'exemple et sont établis à la date du 21 février 2020 pour l'aérien et 9 janvier 2020 pour le maritime.

- Le coût du transport aérien a été calculé sur la base d'un prix du « Jet CIF NWE High Quote » publié par Platts European de 529 USD/tonne.
- Le coût du transport maritime des croisières

à bord du M/S Hamburg a été calculé selon les indices de référence de 590 USD/tonne pour le MGO.

Ainsi la variation du prix sera calculée par le produit de la variation du coût avec la consommation journalière*, divisée par la base moyenne de passagers (360 passagers).

*Consommation journalière : 24 tonnes de MGO/jour.

Bon à savoir

- Les itinéraires, les horaires, les programmes et les tarifs des excursions sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications. Les conditions météorologiques peuvent entraîner des retards et des changements d'itinéraire.
- Excursions en option: les forfaits excursions et les excursions à la carte sont à réserver et à régler à bord par chèque, carte bancaire Visa ou en espèces (en euros). Les prix sont indiqués par personne. L'encadrement est effectué par des guides francophones (sauf en certaines occasions où la présence de guides anglophones nécessite une traduction de l'anglais au français).
- La gratification du personnel de bord n'est pas incluse dans les prix et reste à votre discrétion. Toutefois, nous vous conseillons de prévoir 7 € par personne et par jour de croisière.
- Les autorités portuaires norvégiennes peuvent modifier les autorisations de navigation dans certains fjords. L'itinéraire est donc sujet à modifications.

VOTRE TRANSPORT AÉRIEN

VOTRE NAVIRE	DESTINATION	COMPAGNIE AÉRIENNE INTERNATIONALE	NATIONALITÉ	COMPAGNIE ALTERNATIVE	COMPAGNIE AÉRIENNE VOLS INTÉRIEURS
M/S Hamburg	Norvège Spitzberg	Compagnie charter (vol spécial affrété)	Européenne	Européenne	-



© Oleh_Slobodeniuk/iStock

M/S HAMBURG

PRIX TTC PAR PERSONNE EN EUROS AU DÉPART DE PARIS (*)			Destination Soleil de minuit OR1Ø1	Du Spitzberg aux fjords de Norvège OR1Ø2
Catégorie	Pont	Descriptif des cabines	Le 29/5/21	Le 6/6/21
2	2	Intérieure 2 lits	2 400 €	3 300 €
3	3	Intérieure 2 lits	2 550 €	3 650 €
4	4 & 5	Intérieure 2 lits	2 700 €	3 850 €
5	1	Extérieure 2 lits ou 1 lit double	2 950 €	4 250 €
6	2&4	Extérieure (vue obstruée) 2 lits ou 1 lit double	3 200 €	4 600 €
7	2	Extérieure 2 lits ou 1 lit double	3 650 €	5 150 €
8	3 & 4	Extérieure 2 lits ou 1 lit double	3 850 €	5 450 €
9	4	Extérieure 2 lits ou 1 lit double	4 150 €	5 800 €
10	5	Extérieure 2 lits ou 1 lit double	4 400 €	6 100 €
11	2	Suite extérieure 2 lits ou 1 lit double	4 700 €	6 700 €
12	4 & 5	Suite extérieure 2 lits ou 1 lit double	5 100 €	7 200 €
13	4	Suite extérieure avec balcon	5 500 €	7 900 €
Cabine individuelle	2	Intérieure	3 750 €	5 250 €
Cabine individuelle	2 & 4	Extérieure (vue obstruée pont 4)	4 800 €	6 800 €

(*) Taxes variables susceptibles de modifications incluses dans les prix publiés (surcharge carburant, taxe aérienne de sécurité, taxes aéroports et taxe de solidarité) : 130 € par personne.

Départs de votre région, nous consulter.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conformément aux exigences du Code du Tourisme, ci dessous le formulaire standard d'information, figurant à l'Annexe 1 de l'Arrêté du 1^{er} Mars 2018, correspondant au contrat de prestation que vous achetez :

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.
Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du Tourisme.
L'entreprise TRAVEL LAB SAS sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.
En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise TRAVEL LAB SAS dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme : Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant. Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résilier le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résilier le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu. Les voyageurs peuvent résilier le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résilier le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage. L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. TRAVEL LAB SAS a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPE ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (8-10 rue d'Astorg - 75008 PARIS info@groupeama-ac.fr / 01 49 31 31 31) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de TRAVEL LAB SAS.
Plus d'information sur : www.legifrance.gouv

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Les présentes Conditions décrivent les modalités de vente de ses produits touristiques par : **Travel Lab SAS, sous les marques Kuoni, Scanditours, Celtictours, Vacances Fabuleuses, Donatello.**
TRAVEL LAB SAS – 22 rue Dieumegard – 93407 Saint-Ouen cedex.
SAS au capital de 12 662 130 € - R.C.S. Bobigny 542 078 431 – SIRET 542 078 431 00492 – Immatriculation Atout France IM 093 100 010.
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution – 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris.
Assurance RCP : XL Insurance Company SE – 61 rue Mstislav Rostropovich – 75832 Paris cedex 17 – N° police : FRO0013384L120A.
Elles s'appliquent au client final de Travel Lab ou aux agences intermédiaires.

1. INFORMATION PRÉALABLE

Les présentes conditions particulières complètent les informations précontractuelles reçues par le voyageur avant la conclusion de son contrat sous forme de devis, proposition ou programme, conformément aux articles R. 211-3, R. 211-31 et R.

211-4 du Code du Tourisme.

Les informations précontractuelles font partie intégrante du contrat conclu mais, d'un commun accord entre le Voyageur et Travel Lab SAS, peuvent faire l'objet de modifications avant la conclusion du contrat sur les points suivants : caractéristiques principales du voyage (transport, hébergement, horaires, escales, itinéraires etc. au sens de l'article R. 211-4-1°), le prix, le nombre de personnes requis pour la réalisation du voyage et les frais d'annulation. Toute modification sera communiquée au voyageur avant la conclusion du contrat par tout moyen clair et compréhensible, notamment par l'envoi d'un email à l'adresse communiquée par le voyageur, modifiant les éléments du descriptif.

Si l'une quelconque des clauses des présentes Conditions était ou devenait illicite, nulle ou sans objet au regard de la réglementation en vigueur ou d'une décision de justice définitive, elle sera déclarée non-écrite et les autres dispositions demeureront licites et opposables aux parties (Voyageur et Agence de voyages).

Cette brochure **OROIISIÈRES NORDIQUES 2021** est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

2. PRIX

Les prix publiés sont des prix indicatifs donnés à titre d'exemples et sont établis à la date du 9 janvier 2020. Les taux de change des devises retenues pour certains achats et les coûts des transports en vigueur à cette date sont utilisés pour l'établissement de nos prix indicatifs.

Le prix précis des prestations vous sera communiqué dans notre offre préalable personnalisée et/ou dans votre bulletin d'inscription. Le taux de change retenu pour le calcul précis du prix de ces prestations sera le taux à la date précisée dans cette offre préalable et/ou ce bulletin d'inscription.
À défaut de précision, le taux sera celui à la date figurant ci-dessus. Ces prix et ces conditions au départ de Paris ou de province sont applicables à tous les voyageurs à l'exclusion de tous les voyageurs de groupes constitués.
Les prix indiqués sont valables, sauf dans le cas d'une erreur matérielle qui aurait pour effet d'indiquer un prix dérisoire. Dans ce dernier cas, la réservation sera annulée sans frais ni pénalités ou indemnités d'aucune sorte, le prix sera modifié pour tenir compte de l'erreur matérielle et le client pourra effectuer sa réservation selon le prix ainsi modifié et les disponibilités.

2.1. Nos prix comprennent :

- le transport aérien sur vols réguliers ou vols charters en classe économique, lorsqu'ils sont mentionnés ;
- les transferts entre les aéroports et les hôtels, lorsqu'ils sont mentionnés ;
- le logement dans les établissements choisis en chambre double avec, selon le cas, le petit déjeuner, la demi-pension ou la pension complète, boissons non comprises, ou la formule tout compris ;
- pendant les circuits, le transport en autocar, minibus ou 4 x 4 selon le cas, les services d'un guide-accompagnateur ou de guides francophones, sauf exception précisée dans l'offre ;
- les taxes et surcharges aériennes incluses dans les prix publiés et susceptibles de modifications ;
- un kit de voyage par chambre
- pour toute croisière : les taxes portuaires ;
- pour tout séjour nordique : prêt des équipements antifroid pour les activités à motoneige.

2.2. Nos prix ne comprennent pas :

- les taxes de sortie payables à l'aéroport avant le vol retour ;
- les frais de visa ;
- les frais d'hébergement, de repas et de changement d'aéroport à Paris ou à l'étranger pour les passagers en transit ;
- lors des croisières : les transferts entre les aéroports et les ports selon les programmes ;
- les visites, excursions et spectacles facultatifs ;
- les boissons, pourboires et toute dépense de nature personnelle ;
- les assurances.

2.3. Révision des prix

Les prix indiqués sont exprimés en Euros et TTC. Ils sont notamment établis en fonction des données économiques suivantes :
- coût du transport lié notamment au coût du carburant ou toute autre source d'énergie ;
- redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, telles que les taxes d'atterrissage, d'embarquement ou de débarquement dans les ports et aéroports et taxes touristiques ;
- taux de change en rapport avec le contrat pour les devises entrant dans la composition des prix de revient. Le coût du transport aérien et du carburant des vols spéciaux ainsi que du transport maritime des croisières a été calculé selon les données de référence mentionnées dans le tableau ci-dessus. Ces données économiques sont retenues à la date d'établissement mentionnée dans le tableau ci-dessus, ou à la date de l'offre précontractuelle ou du contrat de voyage.
Le coût du transport aérien et du carburant des vols affrétés a été calculé sur la base d'un prix du « Jet CIF NWE High Quote » publié par Platts European de 529 USD/tonne.
Le coût du transport maritime des croisières à bord du M/S Hamburg a été calculé selon les indices de référence de 590 USD/tonne pour le MGO. Ainsi la variation du prix sera calculée par le produit de la variation du coût avec la consommation journalière*, divisé par la base moyenne de passagers (360 passagers).

*Consommation journalière : 24 tonnes de MGO/jour. Notre société se réserve le droit de modifier nos prix, tant à la hausse qu'à la baisse, dans les limites légales prévues à l'article L. 211-12 du Code du Tourisme,

selon les modalités suivantes :

- Variation du cours des devises :
- Prestations à prix indicatifs donnés à titre d'exemple : si la fluctuation du cours des devises entre la date d'établissement des prix publiés ou la date du cours retenue pour l'établissement de notre offre personnalisée ou dans votre contrat de voyage (voir le premier § du présent article) et le 20e jour précédant la date de départ venait à influencer sur le prix total du voyage, à la hausse ou à la baisse, cette incidence serait intégralement répercutée. La fluctuation des devises ne s'apprécie que sur la partie des prestations qui nous est facturée en devises
- Variation du coût du transport (carburant), des taxes, des redevances : Toute variation de ces données entre la date d'établissement de la production (voir le premier § du présent article) et le 20e jour précédant la date de départ sera intégralement répercutée dans le prix de vente du voyage tant à la hausse qu'à la baisse.
- Dans l'hypothèse d'une majoration du prix de vente, les voyageurs déjà inscrits seront avertis par lettre recommandée avec accusé de réception justifiant les coûts. En cas de majoration supérieure à 8%, le voyageur sera informé des répercussions sur le prix total, de choix entre la résolution du contrat ou sa continuation, du délai raisonnable pendant lequel exercer son choix et des conséquences de son absence de réponse dans le délai fixé. Au cours des 20 jours qui précèdent la date de départ prévue, le prix fixé au contrat ne peut faire l'objet d'une majoration.

3. INSCRIPTION ET PAIEMENT**3.1. Paiement**

Sauf disposition contraire des conditions particulières à chaque programme, le voyageur doit verser au moment de l'inscription une somme égale à 25 % du prix du voyage. Sauf disposition contraire des conditions particulières, le paiement du solde intervient entre 30 et 21 jours avant la date de départ. Le voyageur n'ayant pas versé la somme à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir d'une annulation sans frais et devra s'acquitter des frais prévus à l'article 19.

Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix du voyage est exigé lors de l'inscription. Une prise d'option sur un voyage ou un séjour garantit une disponibilité, mais en aucun cas un prix définitif. À certaines périodes, des offres spéciales ou réductions présentent les tarifs les plus avantageux disponibles au moment de la publication de nos offres. En aucun cas le client ne pourra réclamer un remboursement s'il a connaissance sur place de tarifs plus avantageux pratiqués par d'autres opérateurs ou le prestataire lui-même pour une prestation identique aux mêmes dates.

3.2. Demandes particulières du voyageur

Le Voyageur peut adresser à l'organisateur une demande spéciale ou exprimer un besoin particulier concernant son voyage, son séjour ou son transport : repas spécial, personne handicapée ou à mobilité réduite, enfant et bébé etc. et sa demande sera traitée au cas par cas et peut générer des frais qui seront communiqués au Voyageur avant validation de sa demande ; la demande ne sera validée qu'après confirmation et acceptation par Travel Lab SAS et/ou le transporteur aérien.

Toute demande d'assistance doit impérativement être signalée à l'Agence (handicap, grand âge, maladie, forte corpulence etc.) au moment de la réservation ou en tout état de cause, avant l'achat et l'émission des billets de transport.

4. DURÉE DU VOYAGE

La durée du voyage est calculée depuis le jour de la convocation à l'aéroport de départ jusqu'au jour de retour et en nombre de nuitées dans l'hébergement, lorsque le logement est prévu. Il est possible que la première et/ou la dernière nuit et que la première et/ou la dernière journée soit entièrement consacrée au transport. Les usages en matière d'hôtellerie internationale prévoient, dans la majorité des pays, que les chambres doivent être libérées à partir de 10 h et ne peuvent être occupées qu'à partir de 15 h. Les séjours sont calculés sur un nombre de nuits et non un nombre de journées. La première et la dernière journée peuvent être écourtées en raison d'une arrivée tardive ou d'un départ matinal, en fonction des horaires communiqués par la compagnie aérienne. Il est conseillé de ne pas prévoir d'obligations professionnelles et/ou de temps de transit/correspondance trop court le jour du départ ou la veille ainsi que le jour de votre retour ou le lendemain, notamment pour les vols charters ou low cost qui peuvent être plus facilement sujets à des modifications de plan de vol.

5. TRANSPORT AÉRIEN

Les horaires et les types de transport mentionnés sont communiqués par les transporteurs au moment de la publication de nos offres. Ils sont donc donnés à titre indicatif et sous réserve de modifications.
Les horaires, les éventuelles escales et les moyens de transport prévus seront communiqués au voyageur en temps utile avant le départ, lors de l'envoi des documents nécessaires au voyage, mais demeurent cependant susceptibles de modifications jusqu'au jour du départ. Tous nos accords aériens sont établis sur la base de tarifs groupes ou individuels en classe de réservation spécifique, applicables jusqu'à la date de rétrocession ou dans la limite du stock disponible. En fonction des transporteurs et de leur gestion des vols, il se peut

que cette classe désignée ne soit plus disponible, auquel cas nous pouvons être amenés à proposer des places supplémentaires dans des classes de réservation différentes moyennant un supplément. Ce supplément vous serait communiqué lors de la confirmation des places.
Afin d'offrir au voyageur le plus large choix de transporteurs, de routes et de tarifs aériens, les marques de la société Travel Lab proposent une offre aérienne dite « à la carte » et/ou à conditions restrictives grâce à un accès à la base de données qui regroupe les offres en temps réel, incluant les tarifs publics et des tarifs à bas coûts, dits « low cost ». Le tarif aérien « à la carte » et/ou à conditions restrictives ne peut être utilisé qu'en complément des prestations hôtelières à destination. Dans le cadre d'un circuit, si le voyageur choisit un vol différent de celui du reste du groupe, un supplément pour le transfert directif lui sera facturé, dont le montant peut varier en fonction des horaires d'arrivée et/ou de départ du vol choisi. Le vol de retour, dans certains cas, ne peut être changé. L'abandon du passage retour pour emprunter un autre vol implique alors le règlement intégral du prix de ce passage au tarif officiel.
La mention « vol direct » signifie sans changement d'avion, mais n'écarte pas la possibilité d'une ou plusieurs escales effectuées au cours du voyage par ce même avion.
Un changement d'aéroport peut se produire à l'aller ou au retour sur Paris (entre Orly et Roissy) ; sauf dans les cas de post-acheminement réservés par nos soins, nous ne pourrions être tenus pour responsables des frais occasionnés par cette modification si cette dernière résulte de circonstances exceptionnelles et inévitables.

Les voyageurs voyageant selon une formule individuelle doivent confirmer eux-mêmes leur vol retour auprès de la compagnie aérienne, au moins 72 heures avant.

Certains vols charters ne bénéficient d'aucune attribution préalable de sièges ni de repas spéciaux. Leurs horaires sont généralement confirmés une semaine avant le départ.
À certaines dates (vacances scolaires, ponts...) et suivant les périodes et les destinations, les séjours de 2 ou 3 semaines et plus sur nos vols charters ne pourront être proposés qu'en nombre limité et avec supplément.

Lorsque le pré/post-acheminement a été acheté directement par le voyageur, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de retard ou annulation ayant des conséquences sur l'exécution du voyage objet du contrat.

Pour les départs des villes de province, la connexion entre le pré/post-acheminement intégrés dans le forfait de base et le vol vers/depuis la destination finale existe au moment de la publication de nos offres. Les compagnies aériennes passent entre elles des accords dits de partage de code (code share) qui consistent à commercialiser un vol sous leur propre nom alors qu'il est opéré par un appareil d'une autre compagnie. Généralement, ces accords sont conclus entre les compagnies ayant des services et une notoriété comparables.

6. VENTE D'UN TARIF AÉRIEN À LA CARTE ET/OU À CONDITIONS RESTRICTIVES

Dans le cadre d'une réservation de vol, si le voyageur opte pour un tarif aérien à la carte à conditions de validité restrictives (tarif public ou offres promotionnelles), il se verra confirmer ce choix au moment de la réservation et sur la confirmation de contrat/facture.
Certains tarifs aériens n'incluent pas des frais de bagage en soute ; si le voyageur opte pour ce tarif, ce choix sera confirmé au moment de la réservation et sur la confirmation/facture ; dans ce cas, tout éventuel supplément lié à la prise en charge de bagage en soute sera à la charge exclusive du voyageur, directement auprès du transporteur, au moment de l'enregistrement. Toute annulation d'un dossier contenant un tarif aérien à la carte à conditions de validité restrictives fera l'objet de frais d'annulation selon le barème indiqué sous la rubrique à l'article n° 19 Tableau récapitulatif des frais.

7. REMBOURSEMENT DES TAXES AÉRIENNES

En cas de non-utilisation du billet d'avion pour quelque cause que ce soit, les taxes aéroportuaires obligatoires sont remboursables au Voyageur sur sa demande dans un délai de 30 jours.

8. PRÉ ET POST-ACHEMINEMENT

Les tarifs préférentiels applicables aux acheminements aériens et/ou ferroviaires vers Paris ou autres villes européennes depuis certaines villes de province s'appliquent strictement selon les conditions proposées au moment de votre réservation (soit villes d'origine, dans la limite des disponibilités dans la classe de réservation désignée, gares TGV de Roissy ou Massy exclusivement, jour d'opération), en correspondance directe avec le vol international aller et retour, et sous réserve que la compagnie désignée continue effectivement à opérer au départ de la ville de départ du voyageur. La demande de réservation (avec départ et retour de la même ville obligatoire) sera acceptée uniquement au moment de l'inscription et sous réserve de disponibilité dans la classe de réservation désignée par le transporteur.
Pour les départs des villes de province, la connexion entre le pré/post-acheminement intégré dans le forfait de base et le vol vers/depuis la destination finale est proposée dans le produit de référence. Si au moment de la réservation, la connexion n'existe plus ou oblige le voyageur à passer une nuit dans la ville de connexion entre deux vols, cette nuit serait à la charge du voyageur.

9. MINIMUM DE PRESTATIONS

Pour tout voyage ou séjour inférieur à 7 nuits, l'ensemble des nuitées doit être acheté auprès de l'une des marques de la société Travel Lab SAS. Pour tout voyage ou séjour supérieur à 7 nuits, un minimum de 7 nuits doit être acheté auprès de l'une des marques de la société Travel Lab SAS. La location de voiture, les escapades et les excursions ne peuvent être vendues par Travel Lab SAS sans prestations hôtelières ni vols internationaux.

10. CHAMBRES ET CABINES

Les chambres et cabines individuelles, bien qu'assujetties à un supplément de prix élevé, sont souvent moins bien situées, de dimensions plus modestes et proposées généralement en nombre limité.

Pour les personnes qui désirent partager une chambre ou une cabine double avec un autre participant, nous attirons votre attention sur le fait qu'il est très difficile de trouver un compagnon de chambre. Un supplément chambre individuelle est facturé à l'inscription et est remboursé ultérieurement si une autre personne est susceptible de partager une chambre double. Dans les hôtels ou bateaux du monde entier, il n'existe pas de véritables chambres ou cabines triples. Ce sont en général des chambres ou cabines doubles dans lesquelles on ajoute un lit d'appoint (souvent un lit pliant au confort sommaire) ; l'espace s'en trouve donc réduit.

Lorsque la chambre est équipée de deux lits doubles, la réservation d'une chambre triple ou quadruple implique de partager les lits existants. Aux États-Unis, un lit d'appoint (souvent un lit pliant au confort sommaire) peut être demandé moyennant un supplément à régler sur place de 20 à 25 USD par jour.

Afin d'offrir au voyageur le plus large choix d'hôtels, Travel Lab propose une offre hôtelière dite « à la carte » et/ou à conditions restrictives, grâce à un accès à des bases de données hôtelières qui regroupent les offres en temps réel. En cas de réservation sur ces bases, les éventuels produits figurant dans notre offre de référence ne seront pas applicables. Ce choix sera confirmé au moment de la réservation et sur la confirmation de contrat/facture.

11. VUE MER

Selon la végétation ou la configuration de l'hôtel, les chambres orientées mer n'offrent pas nécessairement de vue sur la mer. Seule l'appellation « Vue mer » offre cette garantie.

12. AUTOCARS/KILOMÉTRAGE

Dans le cadre de petits groupes, les autocars utilisés, bien que de bon confort, ne sont pas toujours climatisés. Les informations relatives aux distances kilométriques sont données à titre purement indicatif au vu des informations disponibles au moment de la publication de notre offre.

13. REPAS

– L'appellation « pension complète » comprend le logement, le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner.
– L'appellation « demi-pension » comprend le logement, le petit déjeuner et le dîner.
Ces prestations peuvent être fournies par le transporteur aérien et l'hôtel de séjour. En cas de séjour en demi-pension, à chaque nuit passée sur place correspondent un petit déjeuner et un repas principal. En cas d'arrivée le matin sur le lieu de séjour et de départ l'après-midi, aucun repas principal n'est par conséquent fourni le dernier jour. Dans le cadre d'un circuit, si le voyageur choisit un vol différent de celui du reste du groupe, son arrivée à destination peut se faire après le premier repas ou son départ avant le dernier repas du programme prévu. S'agissant d'un programme pour les voyageurs individuels regroupés, l'organisateur ne pourra dans ce cas assurer les repas différés. En période de fin d'année, les hôtels facturent des suppléments pour les réveillons de Noël et du Nouvel An. Malgré ce supplément, ces repas ne peuvent être comparés aux réveillons tels que nous les concevons en France.

14. ASSISTANCE À DESTINATION

Pour le bon déroulement de votre voyage et en cas de difficulté ou de non-conformité à signaler dans les meilleurs délais sur place, vous bénéficiez à destination d'une assistance 7 jours/7 et 24 h/24, aux coordonnées du contact précisé sur votre contrat de voyage et rappelé dans votre carnet de voyage.

15. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES

Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas – y compris les délais approximatifs d'obtention – et des renseignements sur les formalités sanitaires seront communiqués au Voyageur lors de l'offre personnalisée, d'après les informations disponibles auprès des autorités du pays de destination. Travel Lab communique également pour chaque offre des informations destinées aux ressortissants français dans la rubrique « Formalités ». En aucun cas, Travel Lab SAS ne pourra se substituer à la responsabilité individuelle des voyageurs qui doivent prendre à leur charge

la vérification et l'obtention de toutes les formalités avant le départ (passeport valable 6 mois après la date de retour de voyage, visa, certificat de santé, etc.) et pendant toute la durée du voyage, y compris l'accomplissement des formalités douanières des pays réglementant l'exportation d'objets. Le non-respect des formalités, l'impossibilité d'un voyageur de présenter des documents administratifs en règle, quelle qu'en soit la raison entraînant un retard, le refus à l'embarquement du voyageur ou l'interdiction de pénétrer en territoire étranger, demeurent sous la responsabilité du voyageur qui conserve à sa charge les frais occasionnés, sans que Travel Lab SAS ne rembourse ni ne remplace la prestation.

Liens utiles : Ministère des Affaires Étrangères – conseil aux voyageurs : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/ Institut Pasteur – recommandations par pays : www.pasteur.fr/fr/map

16. RESPONSABILITÉ

Travel Lab SAS est responsable de plein droit à l'égard du voyageur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, notre société peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables (guerre, attentat, émeute, révolution, catastrophe nucléaire, événements climatiques ou naturels tels que cyclone, tremblement de terre, tsunami, tornade, nuage, vent de sable...) au sens de l'article L. 211-16 du Code du Tourisme.

En cas mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait de ses prestataires au sens de l'article précité, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels ou dommage intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts seront limités par le contrat à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. En vertu de l'article L. 211-17-1 du Code précité, les réclamations au titre de la responsabilité de l'organisateur ou du détaillant se prescrivent par deux ans.

La responsabilité de Travel Lab SAS ne pourra être mise en jeu pour toute non-conformité de prestations achetées à l'initiative du Voyageur et hors contrat de voyage.

Travel Lab SAS dispose d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de la compagnie XL Insurance Company SE sous le n° FR00013384L20A.

17. RÉCLAMATIONS

Les conséquences des accidents/incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien sont régies par les dispositions de la Convention de Montréal ou par les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné. Toute défaillance constatée par le voyageur dans le déroulement du voyage et/ou du séjour doit, en fonction des circonstances et dans les meilleurs délais, faire l'objet d'un signalement de la part du voyageur auprès du point de contact fourni, représentants ou agents locaux. Toute réclamation postérieure au voyage doit être adressée à l'organisateur du voyage par lettre recommandée avec accusé de réception, par l'intermédiaire de l'agence ayant vendu les prestations, dans le mois suivant le retour du voyage. Le non-respect de ce délai pourra être susceptible d'affecter la qualité du traitement du dossier de réclamation. Conformément aux usages de la profession régissant les rapports entre tour-opérateur et agence distributrice, la réponse sera apportée également par l'intermédiaire de l'agence. Après avoir saisi le service Relations Client et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le voyageur peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

18. CESSIION DU CONTRAT

Le Voyageur peut céder son contrat à un tiers. Le Voyageur doit impérativement informer Travel Lab SAS de la cession du contrat par tout moyen permettant d'en accuser réception, au plus tard 7 jours avant la date de début du voyage, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au voyage, et en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour ou le voyage. Le cédant ou le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement d'un éventuel solde du prix ainsi que des frais supplémentaires occasionnés par cette cession prévue à l'article 19 ci-dessous et correspondant à la modification apportée aux prestations de forfaits touristiques. En revanche, le Voyageur ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance. De plus, en cas de transport aérien si le billet est émis, il ne sera ni échangeable, ni remboursable, par les compagnies aériennes et dès lors, la cession du contrat de voyage pourra être assimilable à une annulation générant les frais prévus à l'article 19 des présentes Conditions Particulières de Vente.

19. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FRAIS

Sauf conditions particulières de modification ou d'annulation spécifiquement mentionnées dans les pages descriptives des produits concernés, les conditions ci-dessous s'appliquent.

Intitulé des frais	Conditions et montants perçus
Frais d'annulation du fait du voyageur*, hors dossier incluant un tarif aérien à la carte et/ou à conditions de validité restrictive	Si l'annulation intervient : • à plus de 30 jours avant la date de départ : 15% du montant du dossier ; • de 30 à 21 jours avant la date de départ : 50 % du montant du dossier ; • de 20 à 8 jours avant la date de départ : 65 % du montant du dossier ; • de 7 à 3 jours avant la date de départ : 80 % du montant du dossier ; • au cours des 2 jours qui précèdent la date de départ et le jour du départ : 90 % du montant du dossier. En cas de souscription de notre assurance optionnelle garantissant l'annulation, le montant de la prime d'assurance reste dû. Dans le cadre d'une annulation du fait du voyageur, les assurances optionnelles, les excursions et les frais de visa ne sont jamais remboursables quelles que soient la date et la cause de l'annulation (frais de visa non remboursables par l'assurance).
Frais d'annulation du fait du voyageur* pour tout dossier incluant un tarif aérien à la carte et/ou à conditions de validité restrictives	Si l'annulation intervient : • dès la réservation et jusqu'au 31e jour avant la date de départ : 40% du montant du dossier ; • de 30 à 21 jours avant la date de départ : 50 % du montant du dossier ; • de 20 à 8 jours avant la date de départ : 65 % du montant du dossier ; • de 7 à 3 jours avant la date de départ : 80 % du montant du dossier ; • au cours des 2 jours qui précèdent la date de départ et le jour de départ : 90 % du montant du dossier.
Frais d'annulation du fait du voyageur* pour tout dossier incluant un tarif hôtelier à la carte à conditions restrictives	Toute annulation du dossier comprenant un tarif hôtelier à conditions restrictives génère des frais dès la réservation, à hauteur de 100 % du tarif hôtelier. L'acheteur en sera avisé au moment de la réservation et sur la confirmation/facture.
Annulation du fait de l'organisateur	Le voyageur ne pourra prétendre à aucune indemnité autre que le remboursement intégral de son voyage, si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure, troubles politiques, grèves, ou liées à la possible insécurité des participants. De même, le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance de participants à 21 jours du départ et au-delà.
Frais d'annulation spécifiques	Les conditions d'annulation s'appliquent à toutes les formules de voyage exception faite des éventuelles modalités spécifiques mentionnées dans le descriptif du programme concerné ou au-dessus du tableau de prix correspondant. Conditions spécifiques d'annulation sur la période des fêtes de fin d'année (vacances scolaires de Noël et Nouvel An) : • plus de 60 jours avant le départ : 15% du montant total du dossier ; • de 60 jours à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du dossier ; • de 30 jours au jour de départ : 90 % du montant total du dossier
Frais à la réservation	• Dossier sans vol (accepté uniquement sur certaines destinations, nous consulter), non cumulables avec les frais de dossier individuel à la carte : 60 € par dossier. • Dossier individuel à la carte (tout programme personnalisé ne correspondant pas rigoureusement à l'un des forfaits présentés en brochure ainsi que tout programme consistant en la combinaison de plusieurs hôtels ou forfaits) : 60 € par dossier. • Circuit accompagné avec retour différé par rapport à la date de retour programmée : jusqu'à 150 € par personne. • Réservation à moins de 15 jours de la date de départ (sauf promotions) : 60 € par dossier.
Frais de modification de dossier	Toute demande de modification de dossier émanant du voyageur n'entraîne aucun frais de dossier dans les cas suivants : augmentation du nombre de participants et remplacement d'une formule de repas. Toute demande de modifications des éléments suivants : date de départ, acheminement, lieu de séjour, prénom et/ou nom (orthographe incluse), civilité, déroulement du programme, est considérée comme une annulation suivie d'une nouvelle inscription. Les frais perçus sont ceux indiqués aux rubriques « Frais d'annulation du fait du voyageur, hors dossier incluant un tarif aérien à la carte et/ou à conditions de validité restrictives », « Frais d'annulation du fait du voyageur pour tout dossier incluant un tarif aérien à la carte et/ou à conditions de validité restrictives », « Frais d'annulation du fait du voyageur pour tout dossier incluant un tarif hôtelier à la carte à conditions restrictives » et « Frais d'annulation spécifiques ». Toute modification du vol réservé au tarif aérien à la carte et/ou à conditions de validité restrictives sera traitée comme une annulation suivie d'une réinscription, aux conditions tarifaires en vigueur au moment de la réinscription.
Frais de cession par personne et/ou frais de changement de titre, de nom et/ou prénom (orthographe incluse), civilité, auprès de toutes les compagnies aériennes	Le voyageur peut céder son contrat et doit en informer l'agent de voyage vendeur conformément aux dispositions précisées aux articles L211-11 et R211-7 du Code du Tourisme. Les opérations consécutives à une cession de contrat entraîneront les frais suivants : • à plus de 30 jours du départ : 15 % du montant du dossier, et tous les frais déjà engagés liés à l'émission des billets et des frais de visas obtenus ou en cours d'obtention • de 30 à 8 jours avant la date de départ : tous les frais occasionnés par cette cession vous seront intégralement facturés (généralement : 100 % des frais d'émission des billets, frais liés aux modifications hôtelières, etc.). • à compter de 7 jours du départ (14 jours pour les croisières) jusqu'au jour du départ, aucune cession, aucun changement de titre, de nom et/ou de prénom (orthographe incluse), civilité, ou autre modification ne sera acceptée. Une telle demande sera traitée comme une annulation et une réinscription, les « frais d'annulation du fait du voyageur » s'appliqueront (se référer au barème applicable selon inclusion au dossier d'un tarif aérien comprenant un segment à conditions de validité restrictives).
Frais de transport aérien pré/post-acheminement	Toute modification de prénom et/ou nom (orthographe incluse), civilité, date ou numéro de vol ou toute annulation du fait du voyageur entraîne 100 % de frais non remboursables.

*Toute annulation doit faire l'objet d'une confirmation écrite de la part du client par courrier recommandé AR, postal ou digital, adressée à son agent de voyages. Aucune annulation par téléphone ne sera prise en compte sans être formalisée par écrit.

L'interruption du voyage par le client ne donnera lieu à aucun remboursement et sera considérée comme une annulation générant 100 % de frais.

20. RÉDUCTIONS POUR ENFANT

Âge	Réduction	Logement	Place d'avion	Repas
Moins de 2 ans	90 %	Lit bébé payable sur place	Sur les genoux des parents	Payables sur place
De 2 à moins de 12 ans	15 %	Lit dans la chambre des parents	Une place assise	Selon programme

En règle générale, il existe un tarif spécial Enfants indiqué pour chaque hôtel, sauf exception. Les enfants, souvent hébergés sans supplément dans la chambre des adultes (selon l'âge indiqué pour chaque hôtel) doivent utiliser le ou les lits existants.

21. DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la législation en vigueur, le Voyageur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles que Travel Lab SAS peut être amené à recueillir pour l'exécution du contrat, ainsi que d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

LA CROISIÈRE – VÉRITÉ



AVANT LE DÉPART

Formalités de douane

- Pour chaque croisière, nous précisons les formalités d'entrée dans les pays concernés, pour les ressortissants français. Nous vous invitons à vérifier très soigneusement la validité de vos papiers d'identité.
- Pour les ressortissants français, passeport valable 6 mois après la date de retour.
- Scanditours ne saurait être tenu pour responsable si vos papiers et visas n'étaient pas en règle au moment du départ. De même, nous ne reconnaissons aucune responsabilité en cas de refus d'un visa par une ambassade. À l'inscription, une liste des documents à fournir pour l'obtention du visa vous sera communiquée.
- Nous vous conseillons de vous inscrire suffisamment longtemps avant le départ pour avoir le temps de faire les démarches nécessaires.

Personnes à mobilité réduite et contre-indication médicale

- Tout passager doit s'assurer qu'il est médicalement et physiquement capable d'effectuer une croisière. Toute maladie nécessitant un traitement ou une surveillance médicale doit être signalée par écrit au moment de la demande de réservation, ou, si la maladie survient après la réservation, avant la date d'embarquement.
- Il sera exigé un certificat médical pour les femmes enceintes de plus de 6 mois.
- Compte tenu de l'isolement de certaines régions visitées, ces croisières d'expédition requièrent un bon état de santé général. Un questionnaire de santé à compléter pourra vous être adressé avant votre départ.

TRANSPORT

Transport aérien

- Les horaires des vols réguliers ou spéciaux sont donnés à titre indicatif lors de votre réservation et confirmés définitivement dans le carnet de voyage.
- Les horaires des vols spéciaux ne sont connus que quelques jours avant le départ du voyage. Nous attirons votre attention quant à l'organisation de vos éventuels pré-acheminements et lieux d'hébergements en France le premier et le dernier jour et sur certains départs ou retours d'avion qui peuvent être très matinaux, voire nocturnes.
- Il est possible que le transporteur soit contraint de modifier ses horaires et son plan de vol et que le parcours s'effectue avec escales. Ces changements indépendants de notre volonté ne donneront lieu à aucun dédommagement.

Départs des croisières

Nous nous réservons le droit d'annuler le départ dans le cas où un minimum de participants ne serait pas atteint.

Départs régionaux

- Consultez-nous pour connaître les tarifs préférentiels applicables aux acheminements aériens et/ou ferroviaires vers Paris depuis certaines villes de province.
- Nous vous conseillons vivement de prévoir le pré-acheminement de province la veille du départ ainsi que le post-acheminement le lendemain du retour. Ceci pour éviter tout désagrément lors d'une modification toujours possible de l'horaire du vol spécial. L'hébergement à l'hôtel à Roissy ou Orly est à la charge des participants.

Taxes portuaires

Les taxes portuaires sont à régler avant le départ et sont incluses dans les prix.

PROGRAMME

Itinéraire

- Tous les programmes des croisières sont soumis aux conditions météorologiques et les horaires des escales sont donnés à titre indicatif. Des modifications sont possibles sans préavis et laissées à l'appréciation du Commandant qui est le seul maître à bord et qui peut décider, pour des impératifs de sécurité, de dérouter le navire ou de supprimer une ou plusieurs escales.
- La navigation dans les régions arctiques est sujette à des conditions météorologiques et glaciaires très particulières.

Escales et excursions facultatives

- Les excursions présentées dans la brochure ainsi que leurs prix sont donnés à titre indicatif. Les programmes et prix définitifs des excursions réservées à bord vous seront communiqués au cours de la croisière. Elles seront à régler à bord en espèces (euros), par chèque ou carte internationale VISA. Il est préférable de réserver les excursions en Islande avant le départ.
- Certaines excursions requièrent un nombre minimum de participants pour être réalisées. Si ce nombre minimum n'est pas atteint, les excursions pourront être annulées. Les excursions peuvent également être annulées en cas de conditions météorologiques locales défavorables. Dans tous les cas, le remboursement des sommes versées sera effectué, sans aucune indemnité, à bord du bateau.
- Il appartient aux passagers de respecter les horaires des escales. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non-embarquement de passagers.

- À certaines escales, les taxis et bus locaux n'étant pas autorisés à approcher les quais, nous ne pouvons garantir que les passagers n'ayant pas réservé d'excursions puissent profiter d'un moyen de transport pour quitter le quai et se rendre en ville (inaccessible à pied).

VIE À BORD

Les cabines

- Vous retrouverez la description des cabines dans le catalogue, complétée par le plan du navire, pour vous aider à choisir.
- Les cabines des bateaux sont toujours plus exiguës que les chambres d'hôtels. Il est donc souhaitable d'adapter vos bagages en conséquence.

La table

- À bord des bateaux de croisières, la table est savoureuse, offrant une cuisine de qualité, variée, internationale ou de spécialités locales.
- La place au restaurant est indiquée dans le carnet de voyages et reste identique pour toute la durée de la croisière.
- Les petits déjeuners et autres repas sont souvent plus informels et peuvent être servis sous forme de buffet, sans place attribuée.

Tenue vestimentaire

Tenue généralement décontractée à bord, sauf pour les dîners de gala ou soirées du Commandant. Prévoir des lainages, un coupe-vent chaud et éventuellement un bonnet, des chaussures confortables pour vos excursions, des lunettes de soleil et une paire de jumelles.

Pourboires

Il est d'usage de donner un pourboire au personnel de bord (service en cabine et restauration) si vous êtes satisfait des services. Ce pourboire est laissé à votre appréciation, mais nous vous conseillons de prévoir 7 € par personne et par journée de croisière.

Dépenses personnelles

Toute dépense à caractère personnel est à la charge du passager : boissons, achats en boutique, soins de beauté, etc. Ces frais sont à régler sur place en espèces ou par carte de crédit internationale.

ASSISTANCE

En cas de difficulté sur place, le directeur de croisière et le personnel de bord sont à votre disposition pour vous assister. Par ailleurs, nous indiquons dans les documents de voyage les contacts de nos correspondants ou des organismes locaux susceptibles de vous aider.



Avec Allianz Travel, assurez-vous 100 % de sérénité !

Cap Nord © alxpin/iStock

IMPORTANT : aucune assurance ni assistance rapatriement n'est incluse dans nos voyages. Nous vous recommandons vivement de souscrire l'assurance optionnelle suivante :

Garantie « Privilège » Scanditours

4 % du prix du voyage
Votre assurance avant, pendant et après le voyage

FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER

Vos frais médicaux à l'étranger sont étendus jusqu'à 300 000 € par personne.

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Si votre état de santé l'exige, Allianz Travel organise et prend en charge votre rapatriement, quel que soit son coût. En cas de maladie ou de décès de l'un de vos ascendants ou descendants, ainsi qu'en cas de dommages graves à votre résidence principale ou secondaire, Allianz Travel organise et prend en charge votre retour anticipé.

GARANTIE ANNULATION OPTIMUM

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Allianz Travel vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour toutes garanties classiques moyennant une franchise de 30 € par personne.

Allianz Travel vous rembourse également les frais prévus dans nos conditions de vente pour toutes raisons aléatoires et indépendantes de votre volonté moyennant une franchise de 20 % du montant des frais d'annulation (minimum de 150 € par personne).
Remboursement maximum : 8 000 € par personne et 50 000 € par événement.

GARANTIE INTERRUPTION DE SÉJOUR

Si vous êtes rapatrié ou si vous faites l'objet d'un retour anticipé, Allianz Travel vous rembourse la partie de votre séjour non effectuée.

GARANTIE BAGAGES

En cas de détérioration ou vol de vos bagages, Allianz Travel vous rembourse à concurrence de 1 500 €. En cas de retard de plus de 24 heures de vos bagages à l'arrivée, Allianz Travel vous indemnise jusqu'à 150 € par personne, afin de subvenir à vos besoins d'urgence.

GARANTIE BAGAGES SPORT ET LOISIRS

En cas de disparition ou de détérioration, Allianz Travel prend en charge votre matériel de sport et de loisirs pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE À L'ÉTRANGER

En cas de dommages matériels ou corporels causés à un tiers lors de votre voyage à l'étranger, Allianz Travel garantit les conséquences financières de ces événements.

GARANTIE RETARD D'AVION

En cas de retard sur votre vol (régulier ou charter), Allianz Travel vous propose une indemnité d'un montant maximum de 150 €.

ASSISTANCE COMPLÉMENTAIRE

En cas de rapatriement médical suivi de votre hospitalisation en France, Allianz Travel vous offre les services suivants :

- une aide-ménagère (jusqu'à 20 heures),
- la garde de vos enfants (jusqu'à 20 heures),
- un garde-malade (jusqu'à 20 heures),
- la livraison de vos médicaments, etc.

NB : Cette assurance doit impérativement être souscrite le jour de votre réservation.

Les résumés ci-dessus n'ont pas de valeur contractuelle. Pour avoir plus de précisions sur le contenu de vos garanties, nous vous conseillons de consulter nos conditions générales sur le site www.scanditours.fr.

Allianz  **Travel**

Scanditours est une marque exploitée par Travel Lab
22, rue Dieumegard
93407 Saint-Ouen cedex
www.scanditours.fr

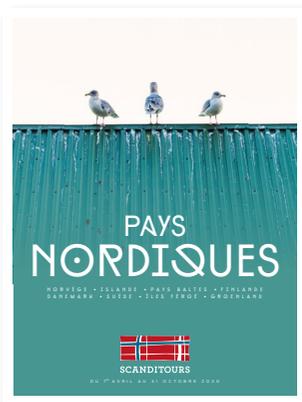
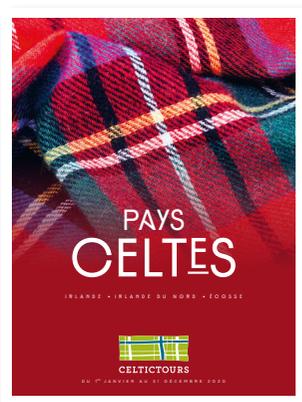
SAS au capital de 12 662 130 €
R.C.S. Bobigny 542 078 431
SIRET 542 078 431 00492
Immatriculation Atout France
IM 093 100 010

Garantie Financière :
Groupama Assurance - Crédit
& Caution
8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris
Assurance RCP :
XL Insurance Company SE
61, rue Mstislav Rostropovich
75832 Paris cedex 17
N° police : FR00013384Ll20A

Impression en Allemagne par
Weiss-Druck sur papier PEFC
Pré-pressé : Travel Lab
Photo de couverture :
© Franck Fichtmueller/Shutterstock



D'AUTRES VOYAGES AVEC SCANDITOURS & CELTICTOURS...



scanditours.fr
celtictours.fr

